

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Pryvé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

LA LETTRE
D'INFORMATION
D'ORLÉANS
n° 23
AVRIL 2018 MÉTROPOLE

Orléans Métropole

www.orleans-metropole.fr



© GROMECRELET

Parce qu'il est étroitement lié au dynamisme économique d'un territoire, l'emploi fait l'objet d'actions prioritaires de la part d'Orléans Métropole. Avec l'objectif d'accompagner les entreprises mais aussi les demandeurs d'emploi. Explications.

ÉDITO

OLIVIER CARRÉ, président d'Orléans Métropole

L'emploi reste l'une des préoccupations majeures de notre métropole, à la fois pour ceux qui en cherchent et pour les entreprises qui ne trouvent pas les salariés dont elles ont besoin. Il y a actuellement, sur notre bassin d'emploi, près de 6 000 emplois non pourvus et nous sommes pourtant à 8,2% de taux de chômage.

La formation est au cœur des réponses à apporter à cette situation anormale et dangereuse pour notre vitalité économique. Récemment, Orléans Métropole a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour attirer de grandes écoles sur notre territoire. Nous sommes l'une des rares capitales régionales à ne pas en avoir sur son territoire. Cela doit changer pour permettre à nos jeunes, s'ils le souhaitent, de poursuivre leurs études ici, et aux entreprises de les recruter. Ces formations viendront compléter l'offre universitaire de grande qualité déjà présente sur notre campus et qui se développera dans les prochaines années, à La Source et en centre-ville, sur l'ancien site de l'hôpital Porte Madeleine.

Densifier l'offre de formation supérieure parce qu'elle peut s'adosser à l'un des meilleurs campus de recherche de France est un enjeu capital pour le développement de notre Métropole.



© JEAN PUJO

2 ———
ACCOMPAGNEMENT
Emploi : le nerf de la guerre

3 ———
SCOT
Construire avec vous le territoire de demain

4 ———
AGRICULTURE
L'Orléanais & l'agriculture 2.0

ORLÉANS
MÉTROPOLE

Emploi : le nerf de la guerre

ACCOMPAGNEMENT

Parce qu'il est étroitement lié au dynamisme économique d'un territoire, l'emploi fait l'objet d'actions prioritaires de la part d'Orléans Métropole. Avec l'objectif d'accompagner les entreprises mais aussi les demandeurs d'emploi. Explications.

C'est un constat qui vaut alerte : « Nous connaissons sur notre territoire des entreprises qui ont des difficultés à recruter, constate Philippe Leloup, vice-président chargé de l'Emploi à Orléans Métropole. Notre position, c'est de nous mettre à la disposition des entreprises pour faciliter leurs recherches. Cela concerne les petites entreprises, qui n'ont pas forcément le temps ou les ressources en interne, mais aussi les grandes enseignes. » Un rôle à la croisée des chemins, entre les entreprises, les demandeurs d'emploi et les nombreux acteurs locaux qui œuvrent dans ce domaine.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Au sein du service de l'emploi d'Orléans Métropole, des chargés d'affaires, répartis sur tout le territoire, vont à la rencontre des entreprises et les accompagnent dans leurs besoins en recrutement : annonces, présélection de candidatures, mise à disposition de locaux pour les entretiens... L'aide concerne aussi la gestion prévisionnelle des emplois et compétences, pour identifier dans une filière les métiers en tension et envisager les solutions pour y répondre. Enfin, le service accompagne les entreprises qui répondent à des appels d'offres avec clauses d'insertion.

Compte tenu du nombre d'acteurs de l'emploi sur un territoire (agences d'intérim, associations, organismes de formation, structures d'insertion, relais emploi des communes, etc.),



Rendez-vous pour l'emploi lancés par Alain Jumeau, président de la CCI du Loiret, et Philippe Leloup, vice-président d'Orléans Métropole.

© JEAN PUTO

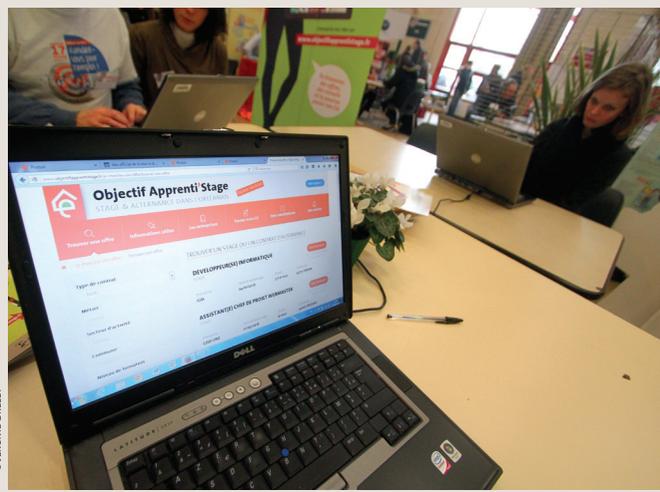
RENDEZ-VOUS POUR L'EMPLOI

C'est la même démarche qui est à l'origine des Rendez-vous pour l'emploi. Des rencontres « à la carte » qui répondent à un besoin exprimé par les entreprises sur un territoire. En 2017, ils ont concerné les métiers du sanitaire et du social, de la relation clients, de la distribution... Pour chaque Rendez-vous, Orléans Métropole et Pôle emploi associent leurs moyens, l'un pour inviter les entreprises concernées et l'autre, les demandeurs d'emploi intéressés. Chacun mobilise également ses réseaux pour démultiplier l'information. Lors des Rendez-vous, les entreprises qui recrutent attendent les demandeurs d'emploi qui ont la possibilité de déposer leur CV. Une initiative qui a fait ses preuves, tant du côté des entreprises que pour les demandeurs d'emploi.

Pour 2018, une dizaine d'événements sont programmés sur toute la métropole, sur les thèmes de l'alternance, du transport de voyageurs, du temps partiel, des métiers du numérique, du travail temporaire, de l'économie sociale et solidaire... À vos agendas !

Rendez-vous et forum pour l'emploi

- **Mercredi 4 avril** : jobs d'été, à de 10h à 17h, à la Passerelle (Fleury-les-Aubrais)
- **mercredi 11 avril** : stages et contrats en alternance, à la CCI du Loiret, de 13h30 à 17h30 (Orléans)
- **mardi 24 avril** : 9^e Forum de l'emploi, de 14h à 17h30, à l'espace Seigneuret (Ormes)
- **mai** : métiers du transport de voyageurs, place du Martroi (Orléans)
- **vendredi 15 juin** : temps partiel et complément d'activités, à la salle Eiffel (Orléans)
- **vendredi 14 et samedi 15 septembre** : métiers et formations numériques, à la Passerelle (Fleury-les-Aubrais)
- **mardi 2 octobre** : tous les métiers (Semoy)



© JÉRÔME CRELET



Orléans Métropole agit également en animateur, pour favoriser les échanges, créer du lien et renforcer leur visibilité auprès des entreprises. Au premier rang, Pôle emploi Loiret est un partenaire de longue date d'Orléans Métropole. Début 2018, la convention signée en 2015 a été renouvelée pour réaffirmer la volonté des deux entités de mettre en commun leurs moyens pour améliorer le service rendu aux entreprises et aux demandeurs d'emploi.

METTRE EN RELATION L'OFFRE ET LA DEMANDE

Parce qu'il n'est pas toujours évident pour les entreprises d'entrer en contact avec les demandeurs d'emploi, et réciproquement, une des missions de la Maison de l'emploi et des services d'Orléans Métropole est de favoriser la mise en relation. Par exemple, le portail « Objectif Apprenti'Stage » a pour vocation de centraliser les offres de stages et d'alternance des entreprises du territoire. En parallèle, les jeunes peuvent aussi déposer leur CV et prendre contact avec les entreprises. Mis en ligne depuis septembre 2015, Objectif Apprenti'Stage compte désormais 250 entreprises partenaires et 775 candidats ont déposé leur CV. Un véritable coup de pouce pour l'insertion professionnelle des jeunes !



Chaque année, Orléans Métropole soutient l'opération "2000 emplois, 2000 sourires" pour l'emploi des jeunes en région Centre. Prochaine édition, le 17 mai 2018 au Zénith d'Orléans.

© JÉRÔME GRELET

La semaine de l'emploi

L'expérience menée en octobre 2017 avec les Résidences de l'Orléanais a fait ses preuves : 25 stands, 272 visiteurs et 461 CV déposés. Aussi, Orléans Métropole a souhaité changer de braquet. L'objectif pour 2018 est de s'appuyer sur les bailleurs sociaux pour mettre en relation leurs locataires à la recherche d'un emploi avec les entreprises de travail temporaire qui ont des besoins. Prochain rendez-vous en juillet.



SCoT Construire ensemble le territoire de demain

Quel territoire dans 20 ans ? À quoi ressemblera la ville de demain ? Ces questions viendront nourrir l'échange avec les citoyens lors des deux réunions publiques, programmées en avril par Orléans Métropole, pour présenter le projet de territoire. Cette concertation fait partie intégrante du processus, en cours, de révision du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) d'Orléans Métropole.

Pour rappel, ce document stratégique d'urbanisme et de planification détermine ce que sera le territoire dans 20 ans. Le co-construire avec ceux qui y vivent est donc indispensable. D'autant que le SCoT concerne bien des domaines du quotidien et du cadre de vie : de l'habitat à l'urbanisme, en passant par les déplacements, les commerces, la préservation de l'environnement et des paysages, etc.

Orléans Métropole dispose d'un SCoT depuis 2008, lequel fait l'objet aujourd'hui d'une révision pour brosser le contenu et les contours du territoire de demain. L'actuel a, par exemple, planifié et vu la réalisation de projets structurants tels que la ligne B du tram, l'aménagement des berges de Loire, le nouveau Centre hospitalier régional et le pôle de santé Oréliance, la station d'épuration de l'île Arrault...

Les réunions publiques organisées dans le cadre de la révision du SCoT ont lieu :

- **lundi 9 avril, à 19h, à la mairie d'Orléans (Salon bleu),**
- **jeudi 19 avril, à 19h, à l'auditorium du musée des Beaux-Arts d'Orléans.**

Vous pouvez dès à présent vous informer sur le SCoT sur www.orleans-metropole.fr, poser vos questions et donner votre avis par mail à scot@orleans-metropole.fr et consulter le dossier du projet à l'accueil d'Orléans Métropole, espace Saint-Marc, 5 place du 6-Juin-1944, à Orléans.

SCoT
Orléans Métropole
Schéma de COhérence Territoriale

DÉCHETS : ET SI ON ADOPTAIT LE COMPOSTAGE ?

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, Orléans Métropole propose et anime régulièrement des ateliers gratuits pour découvrir et réaliser son compost. Un geste simple mais très utile pour l'environnement et bienfaiteur pour votre jardin...

Pour découvrir le compostage et bénéficier de précieux conseils, il suffit de s'inscrire ! Les prochains ateliers ont lieu du 11 avril au 24 mai (ateliers au choix d'1h ou d'1h30). Et vous ne repartez pas les mains vides, un composteur est remis gratuitement à l'issue de l'atelier.

>>> Formulaire d'inscription « J'adopte un composteur » sur www.orleans-metropole.fr ou auprès de la direction Gestion des déchets, au 02 38 56 90 00, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.



INNOVATION & ACHATS PUBLICS

Vous souhaitez développer votre business dans le secteur public et privé des bâtiments intelligents ? Rendez-vous au Forum Innovation et achats publics, le 19 avril de 9h à 13h, au Lab'O. Au programme : pitches d'entreprises et de collectivités, speed business meeting, visite de l'Industry Lab... >>> http://agenceinnovationcentre.fr/forum_innovation_achats_publics_orleans_metropole/



© JEAN PUYO

L'Orléanais & l'agriculture 2.0

Le Lions Club «Orléans Université» organise, depuis 2011, des conférences-débats portant sur des sujets d'actualité intéressant les habitants de la métropole orléanaise. Université, culture, passage en métropole étaient ainsi au menu des dernières éditions. Le 18 avril prochain, il sera question d'un thème bien ancré dans l'histoire du territoire mais synonyme d'avenir : « L'agriculture de demain se prépare à Orléans ». « *Le thème de la conférence est venu d'une réflexion commune sur AgreenTech valley et sur le changement de production agricole dans l'Orléanais apporté par le numérique* », précise Philippe Bel, du Lions club Université.

Que sera l'agriculture de demain ? Qu'advient-il des capacités de production alimentaire ? Comment gérer les réseaux de transformation et de distribution ? Avec quelles conséquences pour les consommateurs ? Autant de questions dont débattront, avec le public, des spécialistes de l'agroalimentaire et acteurs économiques locaux : Jean-Michel Gallier, président d'AgreenTech Valley et maraîcher qui a fait le pari d'automatiser entièrement ses serres ; Frédéric Ros, directeur d'Orléans Val de Loire Technopole, impliqué dans l'innovation au service de l'agriculture ; Rémi Dumery, cultivateur et expérimentateur de l'agriculture numérique ; Ioan Todinca, vice-président de la commission Recherche de l'Université d'Orléans ; et



Emmanuel Vasseneix, Pdg de la Laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel, co-fondateur de l'Open Agrifood Orléans et président-délégué de Loire&Orléans éco.

L'AGRICULTURE, UN ENJEU TERRITORIAL MAJEUR

Depuis la signature de la Charte agricole en 2012, de nouveaux agriculteurs se sont installés sur le territoire métropolitain. Une série vidéo, *L'Agriculture, un métier, une passion*, a d'ailleurs été réalisée pour mettre en avant leurs parcours, ainsi que la valorisation des circuits courts. L'agriculture de demain est au cœur d'un autre projet, majeur pour la métropole : AgreenTech Valley, un pôle d'excellence à vocation internationale, dédié aux technologies numériques pour la filière du végétal. Il prend racine à Orléans, au cœur de la première région agricole de France pour la variété de ses cultures, et réunit à la fois des acteurs économiques, les fleurons de la recherche, l'université d'Orléans et les collectivités dont Orléans Métropole. « *Avec l'apport de la robotique, du numérique et du savoir-faire, nous sommes entrés dans le nouvel âge de l'agriculture, observe Olivier Carré, président d'Orléans Métropole. Il est nécessaire de continuer dans cette voie « pour garantir une amélioration de la production et des conditions de vie des agriculteurs. Il faut, pour cela, pousser toutes les initiatives sur l'Orléanais pour faire converger recherche et innovation dans le domaine agricole.* »



Le futur campus Xavier-Beulin, réalisé au sud d'Orléans par AgreenTech Valley, disposera de serres et de stations expérimentales.

»»» Conférence-débat « L'agriculture de demain se prépare à Orléans », le 18 avril à 20h au siège de la CCI du Loiret. Renseignements et inscriptions sur www.lionsuniversite.fr

PROCHAIN CONSEIL D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Jeudi 12 avril 2018, à 18h,
à l'Hôtel de Ville d'Orléans

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

La collecte des objets encombrants démarre en avril et s'étalera jusqu'à fin novembre 2018.

Pour connaître les dates de passage dans votre commune, vous pouvez consulter :

- www.orleans-metropole.fr (rubrique déchets/vos jours de collecte)
- Infos qualité déchets au 02 38 56 90 00
- L'accueil de votre mairie

TRANSPORT À LA DEMANDE : RÉSA'EST

Orléans Métropole lance l'application résa'Est sur Saint-Jean de Braye, Semoy, Chécy et Mardié, pour simplifier la réservation et l'information en temps réel du transport à la demande. Ce service, en test jusqu'à la fin de l'année, est accessible depuis le 3 avril. La réservation est obligatoire pour voyager.

Infos sur reseau-tao.fr ou orleans-metropole.fr



© JEAN PUYO

LE PORTAIL DES SORTIES

Vous ne savez pas quoi faire ce week-end ? Ou bien un soir dans la semaine ? Consultez notre portail *On sort !* qui réunit une foule d'idées de sorties (conférences, balades, concerts, expos, ateliers...) dans toute la métropole. Et si vous êtes organisateur, vous pouvez suggérer gratuitement votre événement sur ce portail. Alors, ni une, ni deux, cliquez sur sortir.orleans-metropole.fr



Directeur de publication : O. Carré • Directeur de rédaction : J. Goepfert • Coordination : A. di Tommaso • Rédaction : C. Jaunet - M. Caors - A. di Tommaso • Maquette : L. Scipion • Photos : J. Puyo • Impression : SIEP - Papier issu de forêts gérées de façon responsable, fabriqué et imprimé dans des usines disposant de démarches certifiées de maîtrise des impacts sur l'environnement • Numéro d'ISSN 2553-7814 • Dépôt légal à parution • Publication d'Orléans Métropole : Espace Saint-Marc - 5 place du 6 juin 1944 - 45000 Orléans - Tél. : 02 38 79 27 65 - www.orleans-metropole.fr